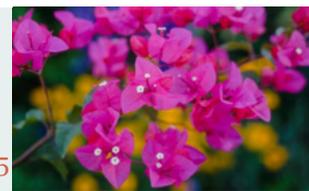


Les Brèves de Colonzelle

Bilan de Mandat Juillet 2020—Mars 2026

Août 2025



Le Mot de la Maire

Voilà déjà plus de cinq ans que j'ai l'honneur de servir Colonzelle en tant que Maire. Éluë en pleine pandémie mondiale, le contexte annonçait un mandat hors du commun, marqué par l'urgence, la résilience et l'engagement.

Mes débuts ont été intenses. Il a fallu trouver nos marques : vous, après 49 ans de mandat de Marc Roustan ; moi, propulsée en première ligne sur tous les sujets. Nous avons appris à nous connaître et nous respecter.

J'ai tenu bon, forte des trois années passées aux côtés de Marc, qui m'avaient armée pour comprendre les rouages essentiels du mandat. Soutenue par mon équipe, j'ai choisi de rester fidèle à mes valeurs, de travailler pour vous, avec vous, et de ne jamais céder aux coups bas — même lorsqu'ils venaient d'élus de ma propre liste, que j'ai dû écarter. J'ai tenu le cap, toujours guidée par l'intérêt collectif, qui est le moteur des élus engagés à mes côtés. Telle une locomotive, j'ai embarqué mon équipe dans cette aventure, sans jamais perdre de vue cette direction.

Le deuxième choc fut l'ampleur du travail à accomplir. Après quelques mois d'état des lieux, nous avons lancé de nombreux chantiers. La tâche était immense. Peu à peu, le cadre de vie s'est amélioré : des équipements de qualité, un environnement propre, accueillant et verdoyant, où le lien social se reconstruit grâce aux nombreuses animations mises en œuvre. Sur la question de l'eau, le deuxième forage réalisé et le travail constant sur notre réseau nous ont permis d'éviter toute pénurie, sauf catastrophe climatique.

Certains diront qu'il reste encore à faire, et ils ont raison, mais vous pourrez juger du chemin parcouru à la lecture de ces brèves.

Pour concrétiser nos projets, il a fallu aller chercher des financements, convaincre l'État, le Département et la Région de l'intérêt et de la qualité de nos investissements, et tisser des liens tout au long du mandat. C'est ainsi que la plupart de nos projets ont été subventionnés entre 50 et 80%. Et tout cela sans aucun emprunt.

Colonzelle, autrefois un peu isolée, est aujourd'hui connectée : avec le Département, la Région, la Préfecture, la Sous-Préfecture, et bien sûr notre intercommunalité, dont j'ai l'honneur d'être la première vice-présidente.

Ce mandat a été une véritable aventure humaine. Je tiens à remercier chaleureusement les élus qui s'impliquent, donnent de leur temps et enrichissent les débats pour faire avancer notre commune. Merci également aux agents municipaux, qui œuvrent à nos côtés et qui, chaque jour, agissent pour le bien commun.

Et enfin, merci à vous, Colonzelloises et Colonzellois, qui m'avez accordé votre confiance et soutenue tout au long de ce mandat. Je reste en première ligne, comme toutes celles et ceux qui agissent, exposée aux critiques et aux rumeurs. Mais malgré la complexité de la fonction de Maire, ma motivation reste intacte. Je suis plus que jamais déterminée à agir pour le bien de Colonzelle.

Je vous souhaite une bonne rentrée,

Carole Cheyron Deslys



DES FINANCES SAINES ET MAÎTRISÉES

Entre 2020 et 2024, le budget communal de fonctionnement est passé de 882 975 € à 868 645 €. Quant aux investissements, ils ont été réalisés sans emprunt à partir des fonds propres et surtout grâce aux subventions obtenues. En effet plus de 626 000 € nous ont été accordés pour financer l'ensemble de nos projets par le département, la région, l'état et l'agence de l'eau.

Malgré les dépenses liées au COVID, l'inflation provoquée par la guerre en Ukraine et la baisse des dotations de l'État, la commune a maintenu une gestion saine. Mon expérience professionnelle m'a permis de piloter les finances avec rigueur et efficacité en préservant la capacité d'autofinancement.

Il est important de souligner que les travaux d'entretien, qu'il s'agisse des bâtiments publics ou des réseaux d'eau et d'assainissement, ne peuvent bénéficier d'aucune subvention. Pourtant, ils sont indispensables et ont dû être réalisés. La commune les a donc intégralement financés sur ses propres ressources, afin de garantir la sécurité, la continuité des services et la préservation du patrimoine communal.

LES RÉALISATIONS ET INVESTISSEMENTS DU MANDAT :

LES CREATIONS



Maison de la Nature



Deux logements



City-stade



2 réserves incendie de 120 m³



un arrêt de bus sécurisé



2 Bibliothèques de rue



Création d'un terrain de pétanque à la maison de la nature



Sécurisation de l'école et chemin piétonnier jusqu'au bus collégien et lycéen

LES CHANTIERS D'ÉQUIPEMENTS



Aménagement et sécurisation des 2 entrées de Colonzelle



Réfection de la toiture de l'église



Isolation de l'atelier municipal



Sécurisation des remparts



Enfouissements et sécurisation des réseaux électriques et télécoms Route de la Carde, Route de Grillon, Route des Pierres Plantées.

Rénovation de l'ensemble des luminaires de l'éclairage public : Changements des candélabres et luminaires. Passage aux leds plus économique.

Travaux de Voirie :

- Réfection des chaussées : de l'impasse Bellevue, de la route du Moulin, de celle de la Carde, de la rue des commerçants, de la grande rue et rue du Lavoir,
- Reprise du mur de soutènement du chemin du bois St Michel,
- Reprise des structures de la route de Richerenches et de la route des Pierres plantées,
- Reconstruction du parapet du pont chemin de l'Aulière.

LES ACQUISITIONS



un appartement

11 terrains pour une surface totale de 2,4 Hectares à proximité du parcours de santé et de la maison de la nature.



Terrain de notre captage du Lez à Grignan



un tracteur équipé d'épareuse, chargeur et mini pelle.

L'ensemble du matériel nécessaires aux agents techniques : débroussailluses, tronçonneuse, souffleur, Tarière, outils....

Travaux réalisés : Rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie, modernisation des équipements informatiques, réaménagement des bureaux à la mairie, assainissement et tri des archives municipales, reprise d'étanchéité à l'Espace Peyrolles, et pose d'une clôture aux jardins municipaux.

RÉSEAUX EAU : LES RÉALISATIONS ET INVESTISSEMENTS DU MANDAT

- ◆ Rénovation et modernisation des installations existantes :

Installation du château d'eau



En 2020



En 2025

Tableau électrique du puits



En 2020



En 2025

- Création d'un nouveau Forage d'eau potable en 2024,



- Réfection des 800 mètres de la conduite d'alimentation du château d'eau et des conduites dans le village,



- Remplacement des armoires électriques au captage du Lez et au château d'eau,
- Création d'une interconnexion avec Montségur sur Lauzon vers Colonzelle,
- Modernisation du réseau: changement des vannes de sectionnement et installation de nouvelles vannes ,
- Campagnes nocturnes de recherche de fuite,
- Mise en œuvre d'un outil de web pilotage des installations à distance,
- Achat du terrain du captage dans le lez.

LES RÉSULTATS : Une eau pure et préservée sans entrant chimique

QUALITE DE L'EAU

AVANT 2021:



Chloration par l'agent technique 3 fois par semaine

DEPUIS 2021:



Traitement par lampes UV automatiquement

Taux de rendement du réseau d'eau

2020
38%

2024
72%



156 000 M3
3 ans et 9 mois de la consommation actuelle de Colonzelle



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE : PROPRETÉ, FLEURISSEMENT ET PLANTATIONS

Depuis le printemps 2021, la commune s'est engagée dans une démarche active d'embellissement et de végétalisation de ses espaces publics :

Zéro Phyto : Aucun produit chimique, désherbage 100% mécanique,
Végétalisation durable : Plantes résistantes à la sécheresse, Rues fleuries.

Plantation d'arbres dans la cour de l'école



Végétalisation Parvis de l'Eglise



Margerie :

Massif fleuries et Jardinières sur la place



Végétalisation Massif de l'Ecole



Plantation 2 micocouliers Espace Peyrolles



Place du Cartonnage



Végétalisation et Désimperméabilisation de la cour de la Mairie



CIMETIERES: Respect et Entretien

Le portail du cimetière a été restauré, et des espaces dédiés aux poubelles ont été aménagés à Colonzelle et Margerie. Un inventaire a permis d'identifier les tombes abandonnées, bientôt reprises et entretenues par la commune. Grâce à l'intervention régulière des agents, le site reste digne et accueillant pour les familles. Des jardinières ont été installées

Entretien des parcelles boisées communales :

- ◆ **Bois du Tennis**
- ◆ **Parcours de Santé**
- ◆ **Bois de la Chapelle St Pierre**

COMMUNICATION : RENFORCER LE LIEN ENTRE LA COMMUNE ET LES COLONZELLOIS GRÂCE À DES OUTILS ADAPTÉS

Journal Communal

Un résumé de l'action municipale

Distribué chaque semestre



Application Panneau Pocket

Gratuite et sans pub sur votre smartphone

Infos ou Alertes communales

Nouveau site internet

Informations institutionnelles sur la commune



Cahier de liaison

Disponible en mairie pour les personnes non informatisées

La Fibre

Des élus engagés afin que le déploiement aboutisse le plus rapidement



LES MOBILISATIONS



Mobilisation à Grignan puis Valence, avec d'autres Maires, **contre le transfert des compétences eau et assainissement** à l'intercommunalité : l'État a entendu notre voix. La gestion de l'eau demeure communale.



En décembre 2020 « **Silence au bout de la ligne...** » Tribune que j'ai co-signée avec 216 autres élus pour alerter Orange et l'État sur l'état du réseau téléphonique fixe, avec de nombreux poteaux cassés ou à terre dans la commune. Grâce à cette mobilisation, les réparations ont été effectuées dans le mois suivant.



En mai 2021, **une mobilisation à Colonzelle a dénoncé les coupes rases** altérant les rives du Lez. À la suite de cette action, les préfets de la Drôme et du Vaucluse ont pris un arrêté protégeant la ripisylve du Lez en 2022.

DEPUIS 2020 COLONZELLE S'ANIME AU FIL DES SAISONS

Illuminations de fin d'année



Cinéma sous les étoiles en juillet



Festival du cinéma hors



Hors les murs
Colonzelle
Espace Peyrolles
Samedi 12 octobre à 20h30

Noël des aînés



Vide Grenier



Théâtre



Journées du Patrimoine



Auberge Espagnole



Ma langue au Chat :



**Tournage d'un film
Cinéma en 2021 dans le
village et avant première
organisé pour les Colon-
zellois en Mars 2023 au**

**Pérennisation de l'exposition en partenariat
avec Françoise Dantin**



Festivités de Margerie:

Après le COVID, les festivités ont repris en 2023 dans le respect des exigences de sécurité. Mais les bénévoles du comité des fêtes ont ensuite cessé l'organisation, faute de temps lié à leur vie professionnelle et familiale, une décision indépendante de la municipalité.

STABILITÉ FISCALE: AUCUN CHANGEMENT DE TAUX PENDANT LE MANDAT

TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES: une mise à niveau nécessaire, pas une sanction.

En 2024, le Conseil Municipal à la majorité a décidé de majorer le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires rejoignant les 1 103 communes autorisées à le faire. Cette décision n'a pas été prise à la légère, et ne vise en aucun cas à pénaliser les propriétaires de résidences secondaires.

Pourquoi cette mesure ?

- **Le taux appliqué à Colonzelle (9,27%) est très inférieur à celui des communes comparables, la moyenne de la strate était en 2023 à 12,82%**
- **Les dotations de l'État baissent, car calculées en fonction de la population en résidences principales.**
- La part des résidences secondaires atteint près de 30% des logements,
- Les logements touristiques (Airbnb, gîtes...) sont en forte progression,
- L'accès au logement permanent se complique, notamment pour les plus jeunes,
- Nos infrastructures doivent être calibrées pour absorber les pics de fréquentation pendant les vacances, une période où résidents secondaires et visiteurs sont nombreux. Cette affluence, génère des surcoûts en investissement et en entretien sur nos infrastructures tout au long de l'année.

Dans ce contexte, l'État nous a permis d'appliquer une majoration au taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Il ne s'agit pas d'une hausse punitive (en moyenne de 180 € par résidence secondaire), mais d'une mise à niveau équitable pour préserver l'équilibre communal et permettre aux propriétaires de résidences secondaires, attachés à Colonzelle, de contribuer à son entretien, ses investissements et son attractivité, pour le bénéfice de tous.

UNE MUNICIPALITÉ :

INVESTIE PENDANT LA CRISE COVID

Mise en place d'un point d'information pour les attestations de déplacement

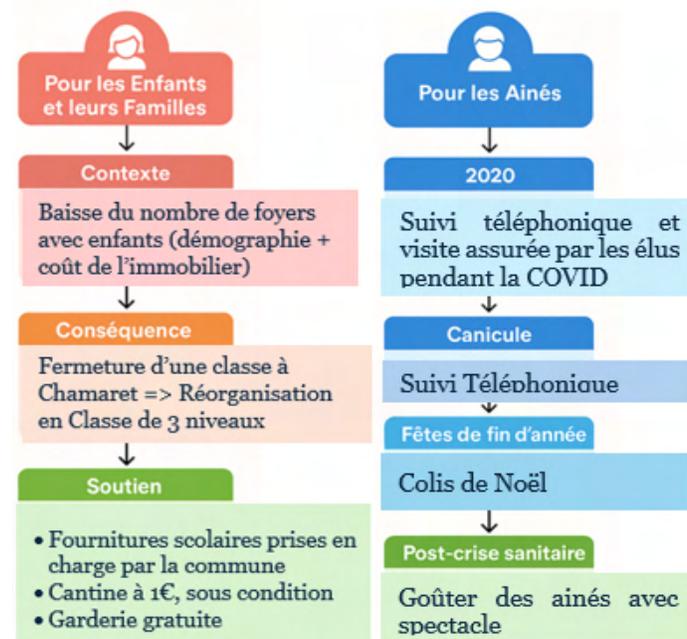
Suivi des personnes isolées pour préserver le lien social

Protocole sanitaire strict à l'école : désinfection et casiers individuels

Aménagements à la mairie pour assurer la sécurité de tous

Grâce à cette mobilisation, aucun jour de service n'a été perdu. Solidarité et engagement ont guidé notre action tout au long de cette période difficile

AUX SERVICES DE SES CONCITOYENS



MISE AUX NORMES

Depuis 2022, tous les bâtiments communaux accueillant du public font l'objet d'un contrôle annuel de leurs installations électriques. Les travaux recommandés à l'issue de ces vérifications ont été intégralement réalisés. Un diagnostic amiante a également été mené afin d'assurer la conformité et la sécurité des lieux. Par ailleurs, le château d'eau bénéficie chaque année d'un nettoyage complet effectué par une entreprise spécialisée, garantissant ainsi la qualité de l'eau potable distribuée.

MAIRIE DE COLONZELLE

Ouvert au Public :
lundi et jeudi de



13H30 à 17H

DEVOIR DE MEMOIRE : UN HOMMAGE RENOUVELÉ

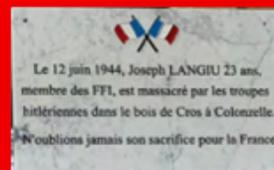
Commémorations
du 8 mai et
11 Novembre



Monument aux
morts restauré et
fleuri



Premier Hommage
à Joseph Langiu



Pour que le souvenir traverse les âges, que la paix reste un choix conscient, et que le courage pour la liberté ne soit jamais oublié.

MES ACTIONS À L'INTERCOMMUNALITE:

En tant que première vice-présidente en charge de l'aménagement, j'ai piloté entre autres, le **Plan Climat** et le **Schéma des Mobilités**. Ces 2 études, préalables à toute subvention, nous permettent de décliner des actions concrètes:

- ♦ Le savoir rouler à Vélo pour tous les CM2 du territoire
- ♦ Lancement de l'application de covoiturage **Karos** dès la rentrée, utile aux actifs et aux seniors.

J'ai également soutenu la mise en place du dispositif **Prédi Agri** pour protéger nos cultures contre la grêle et soutenir nos agriculteurs.



NOUVEAUX SERVICES A COLONZELLE

Benito Pizza



Tous les vendredis

Clémence Coiffure



Un lundi sur deux et
un mardi par mois

Gym au Village



Bientôt un commerce à Colonzelle : La commune finalise l'acquisition d'un terrain près du rond-point, pour accueillir un commerce de proximité. Une avancée concrète pour dynamiser le cœur du village et renforcer les services locaux.